

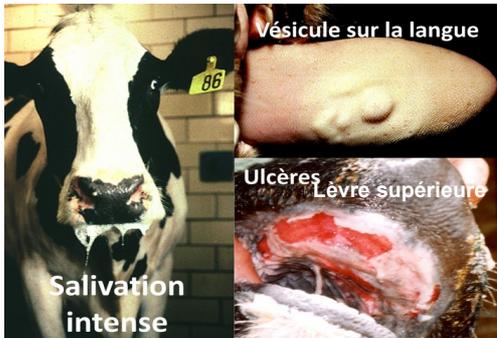
## VIGILANCE FIÈVRE APHTEUSE AUX COMORES A MAURICE ET A RODRIGUES

### CONDUITE A TENIR EN ÉLEVAGE

Cette maladie virale touche les bovins, les porcs, les cervidés, les ovins et les caprins mais n'est pas transmissible à l'homme. Le nombre d'animaux atteint dans un élevage peut atteindre 100 %. Le **virus** est très **résistant** dans le milieu extérieur (6 mois dans le lisier, 3 mois sur les chaussures, 2 semaines dans les excréments)

#### DÉTECTER

L'incubation de la maladie varie de 2 à 15 jours. Les signes cliniques se traduisent par :



- des Lésions (vésicules) qui se transforment en aphtes au niveau du nez, de la langue, des lèvres, de la cavité orale, des espaces interdigités, au-dessus des onglons, sur les trayons et aux points de compression de la peau.
- Fièvre
- Dépression
- Hypersalivation
- Perte d'appétit et de poids
- Chute de production de lait
- Sans surinfection, la cicatrisation apparaît en une dizaine de jours.

#### PROTÉGER SON ÉLEVAGE

Mesures de biosécurité à mettre en œuvre en élevages

- Maintenir en dehors du site d'élevage les véhicules extérieurs à l'exploitation,
- Installer des pédiluves à l'entrée de chaque bâtiment ou lieu de travail
- Veiller à ce que les intervenants soient équipés de vêtements à usage unique
- Appliquer rigoureusement les règles d'hygiène (enclos, bâtiments, véhicules et équipements)
- Contrôler plus particulièrement l'introduction de nouveaux animaux (isolement /surveillance)
- Déposer les cadavres en périphérie de votre élevage pour l'enlèvement par le camion du GDS.



#### SIGNALER

**En cas d'apparition de ces symptômes, il FAUT contacter SANS TARDER votre vétérinaire sanitaire et/ou la DAAF (06 92 67 33 88 ; 0692 68 69 08 ou 0692 64 57 61) ou la préfecture 0262 40 77 77.**